



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

413-04-02-00-6 – BIOMOL 1/23

Notification aux Etats parties à l'Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, fait à Genève le 10 mai 1973

Adhésion de la République d'Estonie

Le 7 février 2023, la République d'Estonie a déposé auprès du Conseil fédéral suisse un instrument d'adhésion à l'Accord.

Conformément à son article XV, paragraphe 4c, l'Accord est entré en vigueur pour la République d'Estonie à la date du dépôt de cet instrument d'adhésion, soit le 7 février 2023.

La présente notification est adressée aux Etats parties, en application de l'article XVII, paragraphe 1b, de l'Accord.

Berne, le 16 février 2023

